
DETAIL DES FORMATIONS

I. Formation « GRAND PUBLIC »

- ☞ Premiers Secours Citoyen (PSC)
- ☞ Formation continue Premiers Secours Citoyen (FCPSC)
- ☞ Gestes qui sauvent (GQS)

II. Formation « SCOLAIRE »

- ☞ Apprendre à Porter Secours – Initiation pour les élèves primaires des cycles 1 à 3

III. Formation « SECOURISTE »

- ☞ Premiers Secours en Equipe niveau 1 (PSE1)
- ☞ Premiers Secours en Equipe niveau 2 (PSE2)
- ☞ Formation continue Premiers Secours en Equipe niveau 1 ou 2 (FCPSE)

IV. Formation « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

- ☞ Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (FISST)
- ☞ Formation complémentaire AFPS / SST ou PSC /SST
- ☞ Formation de Maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST)

V. Formation « BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE »

- ☞ Formation initiale Brevet National de secouriste et de sauvetage aquatique (FI BNSSA)
- ☞ Formation continue Brevet National de secouriste et de sauvetage aquatique (FC BNSSA)

Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat :

- Par téléphone : 04 77 91 08 81 (tous les jours de 9h00 à 12h30)
- Par mail : udspl.secourisme@sdis42.fr


I. Formation « GRAND PUBLIC »

[Retour SOMMAIRE](#)

Formation	Public concerné	Contenu	Durée	Déroulement	Tarif TTC
Gestes qui sauvent	Tout citoyen (à partir de 10 ans) <i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Protection ○ Alerte ○ Arrêt d'hémorragie ○ Positions d'attente ○ Victime qui a perdu connaissance et ne respire pas ○ Compressions thoraciques avec utilisation du défibrillateur ○ Victime qui a perdu connaissance et respire 	2h	Groupe de 10 (minimum) à 15 personnes (maximum) /moniteur	12€/pers
PSC	Tout citoyen (à partir de 10 ans) <i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Protection - Alerte - Que faire face une victime qui <ul style="list-style-type: none"> ○ S'étouffe ○ Saigne abondamment ○ Est inconsciente ○ Ne respire pas ○ Se plaint d'un malaise ○ Se plaint après un traumatisme 	7 h	Groupe de 10 personnes maximum Session en caserne ou sur votre site Formation essentiellement pratique <i>Diplôme, livret</i>	Forfait groupe (jusqu'à 10 pers/groupe) 600€ 60 € / personne (individuel en caserne)
Formation continue AFPS/ PSC	Titulaire du PSC ou de l'AFPS <i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i>	Rappels et nouveautés sur <ul style="list-style-type: none"> - La Protection et l'Alerte - Que faire face une victime qui <ul style="list-style-type: none"> ○ S'étouffe ○ Saigne abondamment ○ Est inconsciente ○ Ne respire pas ○ Se plaint d'un malaise ○ Se plaint après un traumatisme 	4 h	Groupe de 10 personnes maximum	300 € / groupe


II. Formation « SCOLAIRES »

[Retour SOMMAIRE](#)

Formation	Public concerné	Contenu	Durée	Déroulement	Tarif TTC
 <p>Initiation prévention Apprendre à Porter Secours</p>	Cycle 1 Elèves de moyenne section maternelle	<p>Reconnaître un danger pour soi et pour les autres Rechercher de l'aide auprès d'un adulte en cas de besoin Prévention du risque incendie : dangerosité des sources de chaleur, les pompiers sont nos amis, que faire en cas d'incendie, que faire si mes habits sont en feu</p>	1h00	Classe de 10 à 20 élèves	Forfait 40 €/classe
	Cycle 2 élèves de grande section de maternelle, CP et CE1 primaire	<p>Notion de risque, connaissance des dangers dans son environnement. Apprendre à porter secours : Alerter, protéger, que faire face à une personne qui est allongée et ne parle pas Prévention du risque incendie : dangerosité des sources de chaleur, rôle et mission des SP, rôle du détecteur avertisseur de fumée, que faire en cas d'incendie, que faire si mes habits sont en feu</p>	2h00	Classe de 10 à 20 élèves	Forfait 80 €/classe
	Cycle 3 CE2/ CM1 et CM2 primaire	<p>Notion de risque, connaissance des dangers, de leurs conséquence et de la prévention: sécurité routière, accidents domestiques Apprendre à porter secours : Alerter, protéger, que faire face à une personne qui est allongée et ne parle pas, une personne qui saigne abondamment, une personne qui s'étouffe Prévention du risque incendie : dangerosité des sources de chaleur, rôle et mission des SP, que faire en cas d'incendie à l'école, au domicile, notion de prévention des incendies (plan d'évacuation de son domicile, que faire si mes habits sont en feu</p>	3h00	Classe de 10 à 20 élèves	Forfait 120 €/classe

III. Formation « SECOURISTES »

[Retour SOMMAIRE](#)

Formation	Public concerné	Contenu	Durée	Déroulement	Tarif TTC
PSE 1 	<p>Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un service de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'une association agréée de sécurité civile, dont le secourisme est une des activités reconnues par l'Etat.</p> <p>Ex : Candidats BNSSA, secouristes associatifs</p> <p><i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i></p>	<p>Le secouriste La chaîne des secours La sécurité L'alerte L'obstruction brutale des voies aériennes Les hémorragies externes L'inconscience L'arrêt cardiaque La défibrillation automatisée externe Les détresses vitales Les malaises et la maladie Les accidents de la peau Les traumatismes des os et des articulations La noyade La surveillance et l'aide au déplacement</p>	35 h	Groupe de 10 à 12 personnes	260 € / personne
PSE 2			35 h	Groupe de 10 à 12 personnes. Jusqu'à 18 pers si 3 moniteurs	260 € / personne
Formation continue PSE 1 ou PSE2	<p>Titulaire de l'AFPCPSAM ou du PSE 1 ou PSE 2</p> <p><i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i></p>	<p>Selon programme quinquennal de formation (nous consulter)</p>	6 h annuelles	Groupe de 10 à 12 personnes	80 € / personne

IV. Formation « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

[Retour SOMMAIRE](#)

Formation	Public concerné	Contenu	Durée	Déroulement	Tarif TTC
Formation initiale SST	Salariés des entreprises privées et publiques <i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i>	Protéger De protéger à Prévenir Examiner Faire Alerter, Alerter De alerter à informer Secourir Situations inhérentes aux risques spécifiques	14 h	Groupe de 4 à 10 personnes	1200€/groupe
Formation complémentaire AFPS / SST ou PSC /SST	Salariés des entreprises privées et publiques <i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i>	Protéger De protéger à Prévenir Examiner Faire Alerter, Alerter De alerter à informer Secourir Situations inhérentes aux risques spécifiques	7 h	Groupe de 4 à 10 personnes	600€/groupe
Formation de Maintien et d'actualisation des compétences (Recyclage SST) MAC SST	Salariés des entreprises privées et publiques <i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i>	une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence, une partie consacrée à l'actualisation de la formation : aux risques de l'entreprise ou de l'établissement, aux modifications du programme.	7 h	Groupe de 4 à 10 personnes	600€/groupe

V. Formation « BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE »

[Retour SOMMAIRE](#)

Formation	Public concerné	Contenu	Durée	Déroulement	Tarif TTC
<p>BNSSA</p> <p>Examen BNSSA</p>	<p>Tout citoyen à partir de 17 ans ou émancipé (pour les personnes mineures si réussite de l'examen le diplôme sera remis à la majorité du participant)</p> <p><i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i></p>	<p>Cours de réglementation et préparation aux épreuves nautiques pour examen prévu par décret au Journal Officiel</p> <p>Surveillance Intervention</p>	<p>50h (+ 35h de PSE1 si besoin)</p>	<p>Groupe jusqu'à 24 personnes</p> <p>Formation en salle et piscines municipales par convention</p>	<p>610€/candidat</p> <p>80 € /candidat extérieur</p>
<p>Formation continue BNSSA</p> <p>Examen FC BNSSA</p>	<p>Titulaire BNSSA</p> <p><i>Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le secrétariat</i></p>	<p>Préparation aux épreuves nautiques prévues par décret au Journal Officiel</p>	<p>variable (au maximum 15h soit 10 cours de piscine)</p> <p>2 h</p>	<p>Groupe jusqu'à 24 personnes</p> <p>Formation en salle et piscines municipales par convention</p>	<p>180€/candidat (comprenant la formation continue PSE1, nécessaire pour l'examen)</p>